PARTIR EN MOBILITÉ À L'ÉTRANGER EN PROGRAMME D'ÉCHANGE

Une expérience à l'international fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle permet de découvrir une nouvelle culture, d'approfondir ses connaissances linguistiques et de donner une dimension internationale à un CV.

C'est pourquoi l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a conclu des accords de coopération avec près de **300 établissements partenaires à travers le monde**, permettant à ses étudiants de partir en mobilité d'études pendant un semestre ou un an.

Qu'est-ce qu'un programme d'échange ?

Un programme d'échange vous permet d'effectuer **un semestre** ou **une année** à l'étranger à partir de votre 3ème année de Licence (ou 2e année d'IUT) dans l'une de nos universités partenaires en étant exonéré des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil.

- Vous devrez être inscrit à l'UVSQ l'année universitaire précédant le départ (année de la candidature) et l'année de l'échange.
- Les notes obtenues à l'étranger lors de l'échange seront prises en compte pour l'obtention du diplôme de l'UVSQ.

Postulez

Les différents programmes proposés :

- Programme Europe : **ERASMUS +** / Europe hors-Erasmus+ / north2north Europe
- Porgramme **MICEFA** en Amérique du Nord
- Programme **Conventions internationales** à travers le monde
- Programme **"Amérique du Nord"** dans les régions du Nord (Conventions Québec et North2North)